

2. Service en ligne

Les étapes de la demande d'orientation

Ce guide vous présente le déroulement de la saisie des intentions d'orientation et de l'accusé de réception des avis du conseil de classe, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase provisoire de la procédure d'orientation.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation, l'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception** de l'avis donné par le conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



Connexion avec un compte EduConnect ou FranceConnect

 **EduConnect**

[← Changer de profil](#)

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Représentant légal

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services**.

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail **Scolarité Services** s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services**.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte EduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie ;

Actions à effectuer sur votre compte

Merci de mettre à jour les informations suivantes.

Rattacher des élèves

Vérifier l'adresse mail

☐ Ne plus afficher ces alertes à chaque connexion

[Je souhaite les réaliser plus tard](#)

Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation

Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées par le service académique d'information et d'orientation via le paramétrage de la phase provisoire et définitive dans Siecle Orientation. **Ces dates servent à ouvrir et fermer automatiquement les phases sur le service en ligne Orientation.**

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif :

Mes services



Actualités

Bourse de lycée

Orientation ⓘ

Affectation

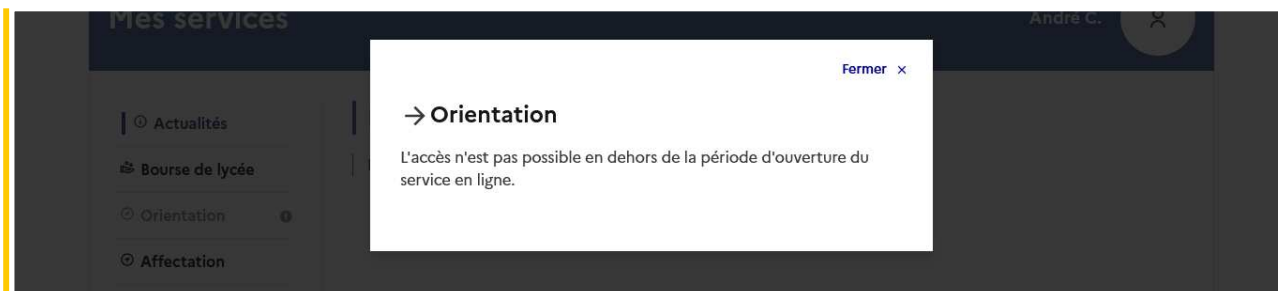
Fiche de renseignements

Paielement des factures

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

- le message suivant s'affiche :



Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif :



Saisie des intentions d'orientation

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Les repères temporels dépendent du paramétrage du découpage scolaire dans Siecle Orientation (trimestre ou semestre).

The screenshot shows the 'SIECLE | Orientation' web application. The top navigation bar includes 'Accueil', 'Suivre la procédure', 'Fiches de dialogue', 'Phase provisoire', and 'Niveau 1re'. The left sidebar contains icons for 'Base élèves', 'Vie étab.', 'Cahier textes', 'Vie scolaire', 'Évaluation', 'LSL', and 'Bourses'. The main content area is titled 'Impression des fiches de dialogue' and is divided into two panels. The left panel, 'Sélection du document', shows options for 'Livret initial - format "feuillelet"' (selected) and 'Livret initial - format "livret"', and a button to 'Imprimer la notice explicative pour le palier : 3EME'. The right panel, 'Paramètres d'impression', includes a 'Découpage de l'année scolaire' section with 'Semestres' and 'Trimestres' (selected) radio buttons, and a 'Dates de retour souhaitées' section with input fields for 'Intentions (facultatif)', 'Réponses (facultatif)', 'Choix définitifs (facultatif)', and 'Réponses (facultatif)'. A 'Sauvegarder' button is at the bottom right. The footer contains 'Décision d'orientation, autorité parentale et gestion des représentants légaux.', 'MENJS | SIECLE | ORIENTATION | 22.4.0.0.3 | Accessibilité : non conforme'.

Chaque étape de l'orientation est présentée : saisie des intentions, consultation des avis provisoires et accusé de réception, saisie des choix définitifs, consultation et réponse aux propositions du conseil de classe.

The screenshot shows the 'Mes services' page. The left sidebar lists 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (selected), 'Affectation', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The main content area is titled 'Phase provisoire' and 'Phase définitive'. The 'Phase provisoire' section includes 'Intentions Courant 2^e trimestre' and a description: 'Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes : 2^{de} générale et technologique ; 2^{de} professionnelle ; 1^{re} année de CAP. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable). Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif. Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer : au CDI et au CIO ; sur le site de l'Onisep ; sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée ».' The 'Phase définitive' section includes 'Choix définitifs Courant 3^e trimestre' and 'Propositions Après le conseil de classe du 3^e trimestre'. A blue button labeled 'Je saisis les intentions d'orientation' is highlighted with a yellow border.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement .

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois intentions. Quand les intentions sont validées, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.

The screenshot shows a modal window titled "Intentions d'orientation" with a "Fermer" button in the top right. Inside the modal, there is a section "→ Rang 1" with a note: "Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires." Below this, a yellow box highlights the text "Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)". There are three radio button options: "2de générale et technologique ou 2de STHR" (with a sub-note "STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration"), "2de professionnelle", and "1re année de CAP". At the bottom of the modal are "Annuler" and "Valider" buttons. In the background, a sidebar on the left lists menu items: "Actualités", "Bourse de lycée", "Orientation" (highlighted), "Affectation", "Fiche de renseignements", and "Paieement des factures". At the bottom of the background page, there are "Annuler" and "Valider les intentions" buttons.

Modifier une intention

Les boutons   permettent de reclasser l'intention, le bouton  permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux intentions.

Le bouton  permet de modifier la sélection, il est activé dès la saisie d'une intention.

The screenshot shows the main page of the "Intentions d'orientation" section. The sidebar on the left is identical to the previous screenshot. The main content area has a title "Intentions d'orientation" and a subtitle "Deuxième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation." Below this is an information box with an "i" icon and the text: "Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence." The main area contains a list of intentions. The first entry is "Rang 1" with the text "2de générale et technologique ou 2de STHR". To the left of this entry are up and down arrow buttons. To the right is a right arrow button and a trash icon. Below the list is a "+ Ajouter une intention" button. At the bottom of the page are "Annuler" and "Valider les intentions" buttons. A yellow callout box points to the right arrow button with the text: "En cliquant sur la flèche la pop-up s'ouvre et l'intention peut être modifiée."

Le bouton **Annuler** supprime toutes les intentions et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les intentions ont été validées, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Intentions d'orientation

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

☒ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

☐ 2^{de} professionnelle

☐ 1^{re} année de CAP

Annuler Valider

Valider les intentions

Après la validation de la sélection de la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, le récapitulatif de la sélection est affiché, il est possible de valider l'intention choisie afin qu'elle soit prise en compte et terminer la saisie ou d'ajouter une intention pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑

↓

Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

+ Ajouter une intention

L'intention peut être modifiée.

Annuler Valider les intentions

2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP

En choisissant la 2^{de} professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1^{re} année de CAP la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

The screenshot shows a web interface with a sidebar on the left containing 'Fiche de renseignements' and 'Paiement des factures'. The main area is titled 'compte.'. A modal window titled '→ Rang 2' is open, with a 'Fermer' button in the top right. Inside the modal, a message states: 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, a prompt asks: 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)'. There are three radio button options: '2de générale et technologique ou 2de STHR' (with a subtext 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2de professionnelle' (which is selected), and '1re année de CAP'. At the bottom of the modal are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, a 'Valider les intentions' button is visible.

Pour le choix de la 2^{de} professionnelle et de la 1^{re} année de CAP il est possible d'indiquer le statut envisagé, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

This screenshot shows a modal window titled '2de professionnelle :'. It contains a text input field with the placeholder 'Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :'. Below the input field are two checkboxes: 'Sous statut scolaire' and 'Sous statut d'apprenti'. Each checkbox has a descriptive text block below it. The 'Sous statut scolaire' text says: 'Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.' The 'Sous statut d'apprenti' text says: 'Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.' At the bottom of the modal are 'Annuler' and 'Valider' buttons. The background shows the same 'compte.' interface with 'Annuler' and 'Valider les intentions' buttons.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

☒ **Sous statut scolaire**
 Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

☒ **Sous statut d'apprenti**
 Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

[Annuler](#) [Valider](#)

[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

Les informations complémentaires indiquées sont affichées :

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
 DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
 Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
 Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
 Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 2
 2^{de} professionnelle
 Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
 Statut : apprenti, scolaire

[+ Ajouter une intention](#)

[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

La sélection doit être validée pour être affichée dans le récapitulatif avec le rang choisi.

Sélection de plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation :

The screenshot shows a modal window titled "→ Rang 3" with the subtitle "2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR". Inside the modal, there is a message: "Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires." Below this, a prompt says "Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)". There are three radio button options: "2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR" (with a subtext "STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration"), "2^{de} professionnelle", and "1^{re} année de CAP". The "2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR" option is selected. A yellow error message box at the bottom of the modal states: "Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation." At the bottom of the modal are "Annuler" and "Valider" buttons. In the background, a "Rang 1" section is visible with a "2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR" label and a "Valider les intentions" button.

This screenshot shows the same "→ Rang 3" modal window. In this instance, the "1^{re} année de CAP" radio button is selected. The error message is no longer present. The "2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR" option remains selected (as indicated by the filled circle), but the "1^{re} année de CAP" option is also selected, which is a visual inconsistency in the image. The "Annuler" and "Valider" buttons are at the bottom. The background shows the "Rang 1" section with the "Valider les intentions" button.

Le récapitulatif des intentions saisies est affiché, il est possible de les modifier :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑

Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

→

↓

Rang 2

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

→

↑

Rang 3

1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

→

Annuler

Valider les intentions

Les intentions peuvent être reclassées

Les intentions peuvent être modifiées

Les intentions peuvent être supprimées

L'annulation de la saisie supprime toutes les intentions saisies et permet de recommencer la saisie :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation doit être validé pour être enregistré :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Annuler

Les intentions doivent être validées pour être enregistrées

Valider les intentions



Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation.

Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs intentions d'orientation.

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des intentions :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Modification des intentions

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications.

Le bouton « Modifier les intentions » permet d'activer la modification. Les intentions peuvent être reclassées, supprimées ou modifiées en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

① Actualités

Bourse de collège

Orientation

② Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

Vos intentions ont bien été validées
Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Le bouton Modifier les intentions active la modification

Modifier les intentions

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la date de fermeture du service indiquée par le chef d'établissement

Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Phase provisoire

Intensions

Courant 2^e trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires

Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive

Choix définitifs

Courant 3^e trimestre

Phase définitive

Propositions

Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [↗](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [↗](#).

Je consulte ma saisie

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 12/09/2022 à 09:50, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**.
En voici le récapitulatif :

- **Rang 1 : 2^{de} professionnelle**
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- **Rang 2 : 1^{re} année de CAP**
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- **Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR**

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).
Le cas échéant le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.
Bien cordialement, [Coordonnées de l'établissement](#)

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 12/09/2022 à 09:50 par M. **Prénom NOM**, nous vous informons par ce message que l'(les) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**. En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1re année de CAP
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 3 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement. Bien cordialement, [Coordonnées de l'établissement](#)

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre :

Mes services



🕒 Actualités

💰 Bourse de lycée

📍 **📍 Orientation**

📍 Affectation

📄 Fiche de renseignements

💳 Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée : Numérique

Rang 2 : 1^{re} année de CAP

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

☐ J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

☒ J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci. Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

① Actualités

📄 Bourse de lycée

| ② Orientation

③ Affectation

📄 Fiche de renseignements

📄 Paiement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :
Numérique

Rang 2 : 1^{re} année de CAP

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Retour des représentants légaux sur l'orientation

■■■■■■■■■■ a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 16/09/22 à 09:45.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Un message s'affiche lorsque le représentant a accusé réception de l'avis du conseil de classe

Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Écran de consultation des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

i

La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.
En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

“ Nous souhaitons p

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme dans le courriel récapitulatif des intentions saisies qu'il a reçu, il est indiqué au représentant légal qu'il doit se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions s'il souhaite apporter des modifications; en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Écran de consultation des intentions d'orientation

| Orientation

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



La saisie doit être effectuée par un représentant légal.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP

Spécialité : Aéronautique ou boulanger

Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

